

# CLIC Salindres

## *Bilan de l'inspection des installations classées*

Resources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**



**Mairie de Salindres - 01/02/2012**

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc Roussillon

# Sommaire

---

## **1/ Contrôle des installations par l'inspection :**

- Principe de contrôle
- Bilan des inspections sur la plate-forme

## **2/ Bilan des actes administratifs :**

- Traitement des eaux sur la plate-forme
- Demandes d'autorisation AXENS
- Evolutions des installations Rhodia

---

# 1/ Le contrôle des installations par l'inspection



Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

LANGUEDOC  
ROUSSILLON

# Principes généraux

---

## **1. Organisation :**

Pour les installations industrielles, l'inspection des installations classées est confiée aux DREAL, dépendant du MEDDTL

→ Contrôles effectués dans le cadre d'actions nationales

## **2. Modalités pratiques :**

### **- Etude au fil de l'eau des documents adressés par l'exploitant :**

- Dossiers de modification apportés aux installations
- Eléments demandés par arrêtés préfectoraux (autosurveillance, études, bilans SGS...)
- Examen et analyse des rapports d'incidents

### **- Inspections sur site**

- Au moins une fois par an pour les sites AS (circonstancielle ou planifiée)
- Vérification de la conformité aux référentiels
- Vérification des résultats d'autosurveillance
- Etude par sondage des documents disponibles sur site (procédures, enregistrements, registres) imposés par les prescriptions des AP
- Visite des installations

# Inspections 2010 et 2011

## RHODIA

---

### 1. Inspection du 19/05/2010 :

#### - **Thèmes inspectés**

- Automates programmables de sécurité (efficacité, maintenance, testabilité, temps de réponse)
- Rejets des installations dans l'eau et dans l'air

#### - **Principaux écarts et engagements**

- Des compléments de documentation demandés pour certains automates de sécurité (conditions de fonctionnement, probabilité de défaillance, sécurités intrinsèques) => éléments fournis par l'exploitant a posteriori
- Non conformités sur les rejets aqueux en AOx (composés hallogénés) et sur les paramètres visés par la convention avec le GIE => démarche de fond engagée sur le traitement des eaux sur la plateforme

# Inspections 2010 et 2011

## RHODIA

---

### 2. Inspection du 19/05/2011 :

#### - **Thèmes inspectés**

- Analyse de réponses apportées à la suite de l'inspection de mai 2010
- Examen détaillé d'une mesure de maîtrise des risques (circuit d'acide fluorhydrique anhydre dans l'atelier FLORIN)

#### - **Principaux écarts relevés (thème MMR) :**

- Demande de justification de la conformité de la MMR à l'AP de 2009, concernant : probabilité de défaillance à justifier, durée d'activation à mesurer, justification de la périodicité de remplacement, formation des opérateurs, type de tests effectués
- Des compléments demandés sur les travaux de renforcement des piquages (dossier à présenter)

#### - **Éléments de réponse Rhodia :**

- Réponses correspondantes aux attentes
- Certains points à compléter : efficacité (analyse indépendante), durée de vie (politique à définir) et tests (pour les capteurs en réserve)

# Inspections 2010 et 2011

## AXENS

---

### 1. Inspection du 26/11/2010 :

#### - **Thèmes inspectés**

- Examen du SGS sur les parties "contrôle du SGS" et "gestion des situations d'urgence"
- Protection contre la foudre
- Traitement des eaux

#### - **Ecart relevés et engagements de l'exploitant**

- Amélioration nécessaire du contrôle du SGS (vérification du respect des procédures, audits) => modification et mise en œuvre des procédures correspondantes
- Absence de prise en compte de certaines situations d'urgence dans le POI => transmission d'informations au GIE pour m à j du POI
- Amélioration nécessaire du traitement des effluents d'Axens par le GIE => démarche globale d'amélioration du traitement des rejets engagée
- Amélioration des dispositifs de conduite des installations (meilleur contrôle en ligne des paramètres des eaux rejetées) => nouveau dispositif de surveillance en continu des eaux résiduaires

# Inspections 2010 et 2011

## AXENS

---

### 2. Inspection du 16/12/2011

#### - **Thèmes inspectés**

- Analyse de réponses apportées à la suite de l'inspection de 2010
- Prévention des risques de pollution accidentelle des eaux
- Rejets gazeux de l'installation

#### - **Principaux écarts relevés :**

- Mise à jour du POI toujours à réaliser (démarche lancée par le GIE, engagement de réalisation au 1er trimestre)
- Bilan de l'ensemble des rétentions du site à réaliser
- Modalités de gestion d'un déversement accidentel à formaliser (intégration au POI)
- Bilan à produire sur les non-conformités dans les rejets gazeux et sur les échéances de mise en conformité
- Gestion des alarmes et indisponibilités en salle de commande à formaliser

#### - **Éléments de réponse AXENS :**

- Attendus pour le 17/02/2012

# Inspection 2010

## GIE

---

### Inspection du 10/11/2010

#### - Thèmes inspectés

- Conditions d'exploitation de la zone ouest du site
- Circulation, traitement et suivi des rejets

#### - Principaux écarts relevés et engagement de l'exploitant

- Mise à jour nécessaire du dossier relatif à l'exploitation de la zone OUEST => démarche globale de remise à niveau des conditions d'exploitation de cette zone (étude de stabilité des bassins, conditions d'exploitation des zones de stockage de déchets, devenir des anciens bassins...)
- Différentes non-conformités relevées sur le traitement des eaux (mélange avec les eaux pluviales, dépassements des valeurs autorisées en AOx et Ni) => des solutions transitoires apportées + démarche globale sur le traitement des eaux de la plate-forme

---

## 2/ Bilan des actes administratifs sur la plate-forme



# Réexamen des rejets aqueux sur la plate-forme

## 1. Démarche RSDE :

- La réglementation européenne (DCE) prévoit l'amélioration de la qualité biologique et chimique des cours d'eau => action nationale de recherche de substances dangereuses dans l'eau (objectif de réduction ou de suppression des rejets de micropolluants)
- Analyse des rejets prescrite aux 4 exploitants le 31/08/2009 ; circulaire d'avril 2011 modifiant les critères de surveillance => arrêtés préfectoraux modificatifs d'août 2011
- Résultats transmis à la fin de l'année : nécessité de mettre en place la surveillance pérenne pour 10 substances au total, et étude de la réduction pour 7 substances (notification par courrier, intégration à venir dans un AP)

## 2. Mise à jour des études d'impact "eau" du site :

- En août 2011, prescription simultanée de réalisation d'études d'impacts pour RHODIA et GIE (étude remise dans le dossier de régularisation d'AXENS)
- Objectif : confronter les techniques mises en œuvre sur la plate-forme avec les MTD + respect des objectifs du SDAGE
- Etudes remises récemment – insctruction en cours (DREAL – police de l'eau)

# Demandes d'autorisation AXENS

---

## 1. Régularisation :

- Rappel : recensement triennal des substances dangereuses => en 2008, Axens dépasse le seuil SEVESO seuil HAUT - mise en demeure de déposer un dossier (dossier initial remis en 2009, et complété jusqu'à avril 2011)
- Etapes du dossier :
  - *dossier déclaré recevable le 25 mai 2011*
  - *avis de l'autorité environnementale le 20 juillet 2011*
  - *mise à l'enquête publique du 14 novembre au 16 décembre 2011*
  - *attente du rapport du commissaire enquêteur*
  - *arrêté préfectoral de régularisation ~ fin 1er trimestre*

## 2. Nouveau dossier ISABEL :

- Demande d'autorisation pour l'installation d'un nouvel atelier déposée le 26 septembre 2011
- Etapes du dossier :
  - *dossier déclaré recevable le 24 octobre 2011*
  - *avis de l'autorité environnementale le 09 décembre 2011 (impacts supplémentaires limités – amélioration de rejets gazeux)*
  - *mise à l'enquête publique à venir*

# Evolution sur les installations RHODIA

---

## 1. Cessation d'activité du B2 :

- Dépôt de dossier de cessation d'activité du B2 en juin 2010
- Demandes de compléments formulées sur ce dossier en janvier 2011
- AP du 15 septembre 2011 prescrivant une étude des dangers liés aux berges du B2 (échéance septembre 2012)

## 2. Evolution de la production :

- Cf. avancement du PPRT

# CLIC Salindres

## *Bilan de l'inspection des installations classées*

Resources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**



**Mairie de Salindres - 01/02/2012**

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc Roussillon

# Sommaire

---

## 1/ Contrôle des installations par l'inspection :

- Principe de contrôle
- Bilan des inspections sur la plate-forme

## 2/ Bilan des actes administratifs :

- Traitement des eaux sur la plate-forme
- Demandes d'autorisation AXENS
- Evolutions des installations Rhodia



---

# 1/ Le contrôle des installations par l'inspection



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Principes généraux

---

## **1. Organisation :**

Pour les installations industrielles, l'inspection des installations classées est confiée aux DREAL, dépendant du MEDDTL

→ Contrôles effectués dans le cadre d'actions nationales

## **2. Modalités pratiques :**

### **- Etude au fil de l'eau des documents adressés par l'exploitant :**

- Dossiers de modification apportés aux installations
- Eléments demandés par arrêtés préfectoraux (autosurveillance, études, bilans SGS...)
- Examen et analyse des rapports d'incidents

### **- Inspections sur site**

- Au moins une fois par an pour les sites AS (circonstancielle ou planifiée)
- Vérification de la conformité aux référentiels
- Vérification des résultats d'autosurveillance
- Etude par sondage des documents disponibles sur site (procédures, enregistrements, registres) imposés par les prescriptions des AP
- Visite des installations

# Inspections 2010 et 2011

## RHODIA

---

### 1. Inspection du 19/05/2010 :

#### - **Thèmes inspectés**

- Automates programmables de sécurité (efficacité, maintenance, testabilité, temps de réponse)
- Rejets des installations dans l'eau et dans l'air

#### - **Principaux écarts et engagements**

- Des compléments de documentation demandés pour certains automates de sécurité (conditions de fonctionnement, probabilité de défaillance, sécurités intrinsèques) => éléments fournis par l'exploitant a posteriori
- Non conformités sur les rejets aqueux en AOx (composés hallogénés) et sur les paramètres visés par la convention avec le GIE => démarche de fond engagée sur le traitement des eaux sur la plateforme

# Inspections 2010 et 2011

## RHODIA

---

### 2. Inspection du 19/05/2011 :

#### - **Thèmes inspectés**

- Analyse de réponses apportées à la suite de l'inspection de mai 2010
- Examen détaillé d'une mesure de maîtrise des risques (circuit d'acide fluorhydrique anhydre dans l'atelier FLORIN)

#### - **Principaux écarts relevés (thème MMR) :**

- Demande de justification de la conformité de la MMR à l'AP de 2009, concernant : probabilité de défaillance à justifier, durée d'activation à mesurer, justification de la périodicité de remplacement, formation des opérateurs, type de tests effectués
- Des compléments demandés sur les travaux de renforcement des piquages (dossier à présenter)

#### - **Éléments de réponse Rhodia :**

- Réponses correspondantes aux attentes
- Certains points à compléter : efficacité (analyse indépendante), durée de vie (politique à définir) et tests (pour les capteurs en réserve)

# Inspections 2010 et 2011

## AXENS

---

### 1. Inspection du 26/11/2010 :

#### - **Thèmes inspectés**

- Examen du SGS sur les parties "contrôle du SGS" et "gestion des situations d'urgence"
- Protection contre la foudre
- Traitement des eaux

#### - **Ecart relevés et engagements de l'exploitant**

- Amélioration nécessaire du contrôle du SGS (vérification du respect des procédures, audits) => modification et mise en œuvre des procédures correspondantes
- Absence de prise en compte de certaines situations d'urgence dans le POI => transmission d'informations au GIE pour m à j du POI
- Amélioration nécessaire du traitement des effluents d'Axens par le GIE => démarche globale d'amélioration du traitement des rejets engagée
- Amélioration des dispositifs de conduite des installations (meilleur contrôle en ligne des paramètres des eaux rejetées) => nouveau dispositif de surveillance en continu des eaux résiduaires

# Inspections 2010 et 2011

## AXENS

---

### 2. Inspection du 16/12/2011

#### - **Thèmes inspectés**

- Analyse de réponses apportées à la suite de l'inspection de 2010
- Prévention des risques de pollution accidentelle des eaux
- Rejets gazeux de l'installation

#### - **Principaux écarts relevés :**

- Mise à jour du POI toujours à réaliser (démarche lancée par le GIE, engagement de réalisation au 1er trimestre)
- Bilan de l'ensemble des rétentions du site à réaliser
- Modalités de gestion d'un déversement accidentel à formaliser (intégration au POI)
- Bilan à produire sur les non-conformités dans les rejets gazeux et sur les échéances de mise en conformité
- Gestion des alarmes et indisponibilités en salle de commande à formaliser

#### - **Éléments de réponse AXENS :**

- Attendus pour le 17/02/2012

# Inspection 2010

## GIE

---

### Inspection du 10/11/2010

#### - Thèmes inspectés

- Conditions d'exploitation de la zone ouest du site
- Circulation, traitement et suivi des rejets

#### - Principaux écarts relevés et engagement de l'exploitant

- Mise à jour nécessaire du dossier relatif à l'exploitation de la zone OUEST => démarche globale de remise à niveau des conditions d'exploitation de cette zone (étude de stabilité des bassins, conditions d'exploitation des zones de stockage de déchets, devenir des anciens bassins...)
- Différentes non-conformités relevées sur le traitement des eaux (mélange avec les eaux pluviales, dépassements des valeurs autorisées en AOx et Ni) => des solutions transitoires apportées + démarche globale sur le traitement des eaux de la plate-forme

---

## 2/ Bilan des actes administratifs sur la plate-forme



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Réexamen des rejets aqueux sur la plate-forme

## 1. Démarche RSDE :

- La réglementation européenne (DCE) prévoit l'amélioration de la qualité biologique et chimique des cours d'eau => action nationale de recherche de substances dangereuses dans l'eau (objectif de réduction ou de suppression des rejets de micropolluants)
- Analyse des rejets prescrite aux 4 exploitants le 31/08/2009 ; circulaire d'avril 2011 modifiant les critères de surveillance => arrêtés préfectoraux modificatifs d'août 2011
- Résultats transmis à la fin de l'année : nécessité de mettre en place la surveillance pérenne pour 10 substances au total, et étude de la réduction pour 7 substances (notification par courrier, intégration à venir dans un AP)

## 2. Mise à jour des études d'impact "eau" du site :

- En août 2011, prescription simultanée de réalisation d'études d'impacts pour RHODIA et GIE (étude remise dans le dossier de régularisation d'AXENS)
- Objectif : confronter les techniques mises en œuvre sur la plate-forme avec les MTD + respect des objectifs du SDAGE
- Etudes remises récemment – insctruction en cours (DREAL – police de l'eau)

# Demandes d'autorisation AXENS

---

## 1. Régularisation :

- Rappel : recensement triennal des substances dangereuses => en 2008, Axens dépasse le seuil SEVESO seuil HAUT - mise en demeure de déposer un dossier (dossier initial remis en 2009, et complété jusqu'à avril 2011)
- Etapes du dossier :
  - *dossier déclaré recevable le 25 mai 2011*
  - *avis de l'autorité environnementale le 20 juillet 2011*
  - *mise à l'enquête publique du 14 novembre au 16 décembre 2011*
  - *attente du rapport du commissaire enquêteur*
  - *arrêté préfectoral de régularisation ~ fin 1er trimestre*

## 2. Nouveau dossier ISABEL :

- Demande d'autorisation pour l'installation d'un nouvel atelier déposée le 26 septembre 2011
- Etapes du dossier :
  - *dossier déclaré recevable le 24 octobre 2011*
  - *avis de l'autorité environnementale le 09 décembre 2011 (impacts supplémentaires limités – amélioration de rejets gazeux)*
  - *mise à l'enquête publique à venir*

# Evolution sur les installations RHODIA

---

## 1. Cessation d'activité du B2 :

- Dépôt de dossier de cessation d'activité du B2 en juin 2010
- Demandes de compléments formulées sur ce dossier en janvier 2011
- AP du 15 septembre 2011 prescrivant une étude des dangers liés aux berges du B2 (échéance septembre 2012)

## 2. Evolution de la production :

- Cf. avancement du PPRT

# CLIC Salindres

## *Bilan de l'inspection des installations classées*

Resources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**



**Mairie de Salindres - 01/02/2012**

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc Roussillon

# Sommaire

---

## **1/ Contrôle des installations par l'inspection :**

- Principe de contrôle
- Bilan des inspections sur la plate-forme

## **2/ Bilan des actes administratifs :**

- Traitement des eaux sur la plate-forme
- Demandes d'autorisation AXENS
- Evolutions des installations Rhodia

---

# 1/ Le contrôle des installations par l'inspection



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Principes généraux

---

## **1. Organisation :**

Pour les installations industrielles, l'inspection des installations classées est confiée aux DREAL, dépendant du MEDDTL

→ Contrôles effectués dans le cadre d'actions nationales

## **2. Modalités pratiques :**

### **- Etude au fil de l'eau des documents adressés par l'exploitant :**

- Dossiers de modification apportés aux installations
- Eléments demandés par arrêtés préfectoraux (autosurveillance, études, bilans SGS...)
- Examen et analyse des rapports d'incidents

### **- Inspections sur site**

- Au moins une fois par an pour les sites AS (circonstancielle ou planifiée)
- Vérification de la conformité aux référentiels
- Vérification des résultats d'autosurveillance
- Etude par sondage des documents disponibles sur site (procédures, enregistrements, registres) imposés par les prescriptions des AP
- Visite des installations

# Inspections 2010 et 2011

## RHODIA

---

### 1. Inspection du 19/05/2010 :

#### - **Thèmes inspectés**

- Automates programmables de sécurité (efficacité, maintenance, testabilité, temps de réponse)
- Rejets des installations dans l'eau et dans l'air

#### - **Principaux écarts et engagements**

- Des compléments de documentation demandés pour certains automates de sécurité (conditions de fonctionnement, probabilité de défaillance, sécurités intrinsèques) => éléments fournis par l'exploitant a posteriori
- Non conformités sur les rejets aqueux en AOx (composés hallogénés) et sur les paramètres visés par la convention avec le GIE => démarche de fond engagée sur le traitement des eaux sur la plateforme

# Inspections 2010 et 2011

## RHODIA

---

### 2. Inspection du 19/05/2011 :

#### - **Thèmes inspectés**

- Analyse de réponses apportées à la suite de l'inspection de mai 2010
- Examen détaillé d'une mesure de maîtrise des risques (circuit d'acide fluorhydrique anhydre dans l'atelier FLORIN)

#### - **Principaux écarts relevés (thème MMR) :**

- Demande de justification de la conformité de la MMR à l'AP de 2009, concernant : probabilité de défaillance à justifier, durée d'activation à mesurer, justification de la périodicité de remplacement, formation des opérateurs, type de tests effectués
- Des compléments demandés sur les travaux de renforcement des piquages (dossier à présenter)

#### - **Éléments de réponse Rhodia :**

- Réponses correspondantes aux attentes
- Certains points à compléter : efficacité (analyse indépendante), durée de vie (politique à définir) et tests (pour les capteurs en réserve)

# Inspections 2010 et 2011

## AXENS

---

### 1. Inspection du 26/11/2010 :

#### - **Thèmes inspectés**

- Examen du SGS sur les parties "contrôle du SGS" et "gestion des situations d'urgence"
- Protection contre la foudre
- Traitement des eaux

#### - **Ecart relevés et engagements de l'exploitant**

- Amélioration nécessaire du contrôle du SGS (vérification du respect des procédures, audits) => modification et mise en œuvre des procédures correspondantes
- Absence de prise en compte de certaines situations d'urgence dans le POI => transmission d'informations au GIE pour m à j du POI
- Amélioration nécessaire du traitement des effluents d'Axens par le GIE => démarche globale d'amélioration du traitement des rejets engagée
- Amélioration des dispositifs de conduite des installations (meilleur contrôle en ligne des paramètres des eaux rejetées) => nouveau dispositif de surveillance en continu des eaux résiduaires

# Inspections 2010 et 2011

## AXENS

---

### 2. Inspection du 16/12/2011

#### - **Thèmes inspectés**

- Analyse de réponses apportées à la suite de l'inspection de 2010
- Prévention des risques de pollution accidentelle des eaux
- Rejets gazeux de l'installation

#### - **Principaux écarts relevés :**

- Mise à jour du POI toujours à réaliser (démarche lancée par le GIE, engagement de réalisation au 1er trimestre)
- Bilan de l'ensemble des rétentions du site à réaliser
- Modalités de gestion d'un déversement accidentel à formaliser (intégration au POI)
- Bilan à produire sur les non-conformités dans les rejets gazeux et sur les échéances de mise en conformité
- Gestion des alarmes et indisponibilités en salle de commande à formaliser

#### - **Éléments de réponse AXENS :**

- Attendus pour le 17/02/2012

# Inspection 2010

## GIE

---

### Inspection du 10/11/2010

#### - Thèmes inspectés

- Conditions d'exploitation de la zone ouest du site
- Circulation, traitement et suivi des rejets

#### - Principaux écarts relevés et engagement de l'exploitant

- Mise à jour nécessaire du dossier relatif à l'exploitation de la zone OUEST => démarche globale de remise à niveau des conditions d'exploitation de cette zone (étude de stabilité des bassins, conditions d'exploitation des zones de stockage de déchets, devenir des anciens bassins...)
- Différentes non-conformités relevées sur le traitement des eaux (mélange avec les eaux pluviales, dépassements des valeurs autorisées en AOx et Ni) => des solutions transitoires apportées + démarche globale sur le traitement des eaux de la plate-forme

---

## 2/ Bilan des actes administratifs sur la plate-forme



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Réexamen des rejets aqueux sur la plate-forme

## 1. Démarche RSDE :

- La réglementation européenne (DCE) prévoit l'amélioration de la qualité biologique et chimique des cours d'eau => action nationale de recherche de substances dangereuses dans l'eau (objectif de réduction ou de suppression des rejets de micropolluants)
- Analyse des rejets prescrite aux 4 exploitants le 31/08/2009 ; circulaire d'avril 2011 modifiant les critères de surveillance => arrêtés préfectoraux modificatifs d'août 2011
- Résultats transmis à la fin de l'année : nécessité de mettre en place la surveillance pérenne pour 10 substances au total, et étude de la réduction pour 7 substances (notification par courrier, intégration à venir dans un AP)

## 2. Mise à jour des études d'impact "eau" du site :

- En août 2011, prescription simultanée de réalisation d'études d'impacts pour RHODIA et GIE (étude remise dans le dossier de régularisation d'AXENS)
- Objectif : confronter les techniques mises en œuvre sur la plate-forme avec les MTD + respect des objectifs du SDAGE
- Etudes remises récemment – insctruction en cours (DREAL – police de l'eau)

# Demandes d'autorisation AXENS

---

## 1. Régularisation :

- Rappel : recensement triennal des substances dangereuses => en 2008, Axens dépasse le seuil SEVESO seuil HAUT - mise en demeure de déposer un dossier (dossier initial remis en 2009, et complété jusqu'à avril 2011)
- Etapes du dossier :
  - *dossier déclaré recevable le 25 mai 2011*
  - *avis de l'autorité environnementale le 20 juillet 2011*
  - *mise à l'enquête publique du 14 novembre au 16 décembre 2011*
  - *attente du rapport du commissaire enquêteur*
  - *arrêté préfectoral de régularisation ~ fin 1er trimestre*

## 2. Nouveau dossier ISABEL :

- Demande d'autorisation pour l'installation d'un nouvel atelier déposée le 26 septembre 2011
- Etapes du dossier :
  - *dossier déclaré recevable le 24 octobre 2011*
  - *avis de l'autorité environnementale le 09 décembre 2011 (impacts supplémentaires limités – amélioration de rejets gazeux)*
  - *mise à l'enquête publique à venir*

# Evolution sur les installations RHODIA

---

## 1. Cessation d'activité du B2 :

- Dépôt de dossier de cessation d'activité du B2 en juin 2010
- Demandes de compléments formulées sur ce dossier en janvier 2011
- AP du 15 septembre 2011 prescrivant une étude des dangers liés aux berges du B2 (échéance septembre 2012)

## 2. Evolution de la production :

- Cf. avancement du PPRT

# CLIC Salindres

## *Bilan de l'inspection des installations classées*

Resources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**



**Mairie de Salindres - 01/02/2012**

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc Roussillon

# Sommaire

---

## **1/ Contrôle des installations par l'inspection :**

- Principe de contrôle
- Bilan des inspections sur la plate-forme

## **2/ Bilan des actes administratifs :**

- Traitement des eaux sur la plate-forme
- Demandes d'autorisation AXENS
- Evolutions des installations Rhodia

---

# 1/ Le contrôle des installations par l'inspection



# Principes généraux

---

## **1. Organisation :**

Pour les installations industrielles, l'inspection des installations classées est confiée aux DREAL, dépendant du MEDDTL

→ Contrôles effectués dans le cadre d'actions nationales

## **2. Modalités pratiques :**

### **- Etude au fil de l'eau des documents adressés par l'exploitant :**

- Dossiers de modification apportés aux installations
- Eléments demandés par arrêtés préfectoraux (autosurveillance, études, bilans SGS...)
- Examen et analyse des rapports d'incidents

### **- Inspections sur site**

- Au moins une fois par an pour les sites AS (circonstancielle ou planifiée)
- Vérification de la conformité aux référentiels
- Vérification des résultats d'autosurveillance
- Etude par sondage des documents disponibles sur site (procédures, enregistrements, registres) imposés par les prescriptions des AP
- Visite des installations

# Inspections 2010 et 2011

## RHODIA

---

### 1. Inspection du 19/05/2010 :

#### - Thèmes inspectés

- Automates programmables de sécurité (efficacité, maintenance, testabilité, temps de réponse)
- Rejets des installations dans l'eau et dans l'air

#### - Principaux écarts et engagements

- Des compléments de documentation demandés pour certains automates de sécurité (conditions de fonctionnement, probabilité de défaillance, sécurités intrinsèques) => éléments fournis par l'exploitant a posteriori
- Non conformités sur les rejets aqueux en AOx (composés hallogénés) et sur les paramètres visés par la convention avec le GIE => démarche de fond engagée sur le traitement des eaux sur la plateforme

# Inspections 2010 et 2011

## RHODIA

---

### 2. Inspection du 19/05/2011 :

#### - **Thèmes inspectés**

- Analyse de réponses apportées à la suite de l'inspection de mai 2010
- Examen détaillé d'une mesure de maîtrise des risques (circuit d'acide fluorhydrique anhydre dans l'atelier FLORIN)

#### - **Principaux écarts relevés (thème MMR) :**

- Demande de justification de la conformité de la MMR à l'AP de 2009, concernant : probabilité de défaillance à justifier, durée d'activation à mesurer, justification de la périodicité de remplacement, formation des opérateurs, type de tests effectués
- Des compléments demandés sur les travaux de renforcement des piquages (dossier à présenter)

#### - **Éléments de réponse Rhodia :**

- Réponses correspondantes aux attentes
- Certains points à compléter : efficacité (analyse indépendante), durée de vie (politique à définir) et tests (pour les capteurs en réserve)

# Inspections 2010 et 2011

## AXENS

---

### 1. Inspection du 26/11/2010 :

#### - **Thèmes inspectés**

- Examen du SGS sur les parties "contrôle du SGS" et "gestion des situations d'urgence"
- Protection contre la foudre
- Traitement des eaux

#### - **Ecart relevés et engagements de l'exploitant**

- Amélioration nécessaire du contrôle du SGS (vérification du respect des procédures, audits) => modification et mise en œuvre des procédures correspondantes
- Absence de prise en compte de certaines situations d'urgence dans le POI => transmission d'informations au GIE pour m à j du POI
- Amélioration nécessaire du traitement des effluents d'Axens par le GIE => démarche globale d'amélioration du traitement des rejets engagée
- Amélioration des dispositifs de conduite des installations (meilleur contrôle en ligne des paramètres des eaux rejetées) => nouveau dispositif de surveillance en continu des eaux résiduaires

# Inspections 2010 et 2011

## AXENS

---

### 2. Inspection du 16/12/2011

#### - **Thèmes inspectés**

- Analyse de réponses apportées à la suite de l'inspection de 2010
- Prévention des risques de pollution accidentelle des eaux
- Rejets gazeux de l'installation

#### - **Principaux écarts relevés :**

- Mise à jour du POI toujours à réaliser (démarche lancée par le GIE, engagement de réalisation au 1er trimestre)
- Bilan de l'ensemble des rétentions du site à réaliser
- Modalités de gestion d'un déversement accidentel à formaliser (intégration au POI)
- Bilan à produire sur les non-conformités dans les rejets gazeux et sur les échéances de mise en conformité
- Gestion des alarmes et indisponibilités en salle de commande à formaliser

#### - **Éléments de réponse AXENS :**

- Attendus pour le 17/02/2012

# Inspection 2010

## GIE

---

### Inspection du 10/11/2010

#### - Thèmes inspectés

- Conditions d'exploitation de la zone ouest du site
- Circulation, traitement et suivi des rejets

#### - Principaux écarts relevés et engagement de l'exploitant

- Mise à jour nécessaire du dossier relatif à l'exploitation de la zone OUEST => démarche globale de remise à niveau des conditions d'exploitation de cette zone (étude de stabilité des bassins, conditions d'exploitation des zones de stockage de déchets, devenir des anciens bassins...)
- Différentes non-conformités relevées sur le traitement des eaux (mélange avec les eaux pluviales, dépassements des valeurs autorisées en AOX et Ni) => des solutions transitoires apportées + démarche globale sur le traitement des eaux de la plate-forme

---

## 2/ Bilan des actes administratifs sur la plate-forme



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Réexamen des rejets aqueux sur la plate-forme

## 1. Démarche RSDE :

- La réglementation européenne (DCE) prévoit l'amélioration de la qualité biologique et chimique des cours d'eau => action nationale de recherche de substances dangereuses dans l'eau (objectif de réduction ou de suppression des rejets de micropolluants)
- Analyse des rejets prescrite aux 4 exploitants le 31/08/2009 ; circulaire d'avril 2011 modifiant les critères de surveillance => arrêtés préfectoraux modificatifs d'août 2011
- Résultats transmis à la fin de l'année : nécessité de mettre en place la surveillance pérenne pour 10 substances au total, et étude de la réduction pour 7 substances (notification par courrier, intégration à venir dans un AP)

## 2. Mise à jour des études d'impact "eau" du site :

- En août 2011, prescription simultanée de réalisation d'études d'impacts pour RHODIA et GIE (étude remise dans le dossier de régularisation d'AXENS)
- Objectif : confronter les techniques mises en œuvre sur la plate-forme avec les MTD + respect des objectifs du SDAGE
- Etudes remises récemment – insctruction en cours (DREAL – police de l'eau)

# Demandes d'autorisation AXENS

---

## 1. Régularisation :

- Rappel : recensement triennal des substances dangereuses => en 2008, Axens dépasse le seuil SEVESO seuil HAUT - mise en demeure de déposer un dossier (dossier initial remis en 2009, et complété jusqu'à avril 2011)
- Etapes du dossier :
  - *dossier déclaré recevable le 25 mai 2011*
  - *avis de l'autorité environnementale le 20 juillet 2011*
  - *mise à l'enquête publique du 14 novembre au 16 décembre 2011*
  - *attente du rapport du commissaire enquêteur*
  - *arrêté préfectoral de régularisation ~ fin 1er trimestre*

## 2. Nouveau dossier ISABEL :

- Demande d'autorisation pour l'installation d'un nouvel atelier déposée le 26 septembre 2011
- Etapes du dossier :
  - *dossier déclaré recevable le 24 octobre 2011*
  - *avis de l'autorité environnementale le 09 décembre 2011 (impacts supplémentaires limités – amélioration de rejets gazeux)*
  - *mise à l'enquête publique à venir*

# Evolution sur les installations RHODIA

---

## 1. Cessation d'activité du B2 :

- Dépôt de dossier de cessation d'activité du B2 en juin 2010
- Demandes de compléments formulées sur ce dossier en janvier 2011
- AP du 15 septembre 2011 prescrivant une étude des dangers liés aux berges du B2 (échéance septembre 2012)

## 2. Evolution de la production :

- Cf. avancement du PPRT